



Centre Hospitalier
Marguerite de Lorraine
61400 Mortagne-au-Perche

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

4^{ème} COFIL DE LA PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (PASS)

Réunion	20/10/2023	Horaires : De 09H30 à 11H30
Lieu	Salle du Conseil d'Administration	
Personnes présentes	<p><i>Le copil s'est tenu en présentiel uniquement</i></p> <p>Mme VERON Marine, Assistante Sociale PASS CH Mortagne Mr MORTIER Alain, Cadre de Santé PASS CH Mortagne Mme HANNOUN Sylvaine, Responsable service des Admissions CH Mortagne Mme REIST Laure, Directrice de Soins Infirmiers CH Mortagne au Perche Mme PERRON Hélène, Infirmière PASS CH Mortagne Mme DONNET Béangère, Médecin PASS CH Mortagne Mme GHACHI Sabrina, Infirmière coordinatrice YSOS Mme MORIN Sandra, Conseillère Mission Locale L'Aigle/Mortagne Mme TRANCHANT Coraline, Coordinatrice régionale des PASS Mme LE ROYER Adélaïde, Assistante Sociale CAF Mme LEVIONNAIS Bérénice, ARS Normandie, Gestionnaire administrative et budgétaire des ressources du système de santé, DSP Mr LEMENAGER Paul, Médecin Responsable (<i>par interim</i>) UC-IRSA Orne et CEGGID Orne Mr LELANDAIS Jean-François, Pharmacien Mme JARDIN Sandrine, Cadre Technique Accès aux Soins et Relations Partenariales CPAM de l'Orne Mme PRIMET Valérie, Chargée mission de prévention CPTS Orne Est Mme TALBOT Anne-Sophie, Cadre PMI Mme TREMBLOT, puéricultrice PMI Mme MICHAUD Sabrina, DTA CD61</p>	
Excusés	<p>Mme POKORSKI Nathalie, Directrice CIAS Mortagne au Perche Mme LELIEVRE Natacha, Cadre Coordinatrice parcours de soins Docteur DIEUDONNE Jérôme, Médecin généraliste Docteur DIEUDONNE Bénédicte, Médecin généraliste Docteur DURET Mélanie, Médecin généraliste Mr CHAUDRON Thomas, Conseiller Emploi, Pole emploi de Mortagne Mme SUARD Marie, Coordinatrice CLIC Orne Est Mr WARAUQUET, Responsable S.O.S. Détresse</p>	

<p>Ordres du jour</p>	<p>Présentation du dispositif PASS sur Mortagne Bilan de l'activité 2022 Les évolutions et projets à venir Les attentes du dispositif / Echanges</p>
<p>Contenu des échanges Décisions</p>	<p><u>Présentation du dispositif PASS :</u></p> <p><u>Ses missions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Accueillir toutes les personnes en situation de précarité sociale, qu'elles soient majeures ou mineures (accompagnées d'un représentant légal). -Faciliter l'accès aux soins en fonction des fragilités repérées ainsi que l'accès au système de santé gratuitement pour les personnes démunies. -Accompagner les personnes dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits (social et médical). <p><u>Son territoire d'intervention :</u></p> <p>La PASS intervient principalement sur le territoire Perche Ornais soit environ 1599 km² et cinq Communautés de Commune.</p> <p><u>Sa composition :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Un Référent administratif qui répond aux difficultés organisationnelles de la PASS et assure le suivi financier des actes réalisés. ▶ Un médecin référent qui réalise une consultation médicale généraliste dès lors que l'état de santé le nécessite. ▶ Un Cadre de santé qui participe à des rencontres hebdomadaires avec l'assistante sociale et l'infirmière. ▶ Une Assistante sociale, à 100% depuis janvier 2020 qui accueille et réalise un entretien social afin d'assurer l'accompagnement dans les démarches d'accès aux droits en matière de santé. Elle travaille en lien avec les partenaires externes et elle assure l'accompagnement physique dans l'établissement et à l'extérieur, ainsi qu'une grande partie des missions de secrétariat et d'accueil inhérentes à la PASS. ▶ Une Infirmière, à 20% depuis le 1^{er} juillet 2020 qui réalise une évaluation de la situation sanitaire, participe systématiquement à la consultation médicale PASS et assure certains soins infirmiers sur prescription. Elle peut accompagner le patient dans ses prises de rendez-vous et participer aux visites à domicile seule ou avec l'assistante sociale en cas de besoin. <p><u>Son fonctionnement :</u></p> <p><u>Faciliter l'accès aux soins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Possibilité d'une consultation médicale gratuite (RDV les mardis après-midi programmés exclusivement par l'équipe de la PASS). ✓ Délivrance du traitement sur un temps donné avec la PUI de l'établissement. ✓ Accès au plateau technique présent sur le site de l'hôpital : consultations spécialisées, radiologies, bilans sanguins,... ✓ Orientation et aide à la prise de rendez-vous en lien avec les problématiques de santé repérées. ✓ Accessibilité pour les RDV de santé (équipe mobile, intervention au domicile possible en

cas de problème de mobilité du patient).

Aider dans les démarches nécessaires à la reconnaissance des droits (assurance maladie, complémentaire, problèmes financiers, logement,...) :

- ✓ Possibilité d'un entretien social sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 17h00 (16h30 les vendredis)
- ✓ Deux permanences sociales sur rendez-vous :
 - Maison France Service de Mortagne : le mercredi de 11H à 12H
 - Maison France Service de Bellême : le vendredi de 10H à 11H.

Rapport d'activité 2022 :

File active de patients: 97 patients dont 80% de nouvelles situations.

Equilibre H/F : 42 hommes ; 38 femmes. Cet équilibre est à souligner car le public de la PASS de Mortagne est habituellement plus masculin.

Age des patients : Les plus représentés sont les 26/45 ans (33%).

Une hausse de patients mineurs, qui correspond à l'intervention de l'IDE sur le centre d'accueil de réfugiés Ukrainiens. Hélène PERRON note que cela est valable également pour la hausse du public féminin dans le point précédent.

Lieux d'activités : Comme les années précédentes, la CDC où nous intervenons le plus fréquemment est celle de Mortagne. Nous notons une baisse du nombre de personnes accompagnées sur la CDC des Hauts du Perche, toutefois nous y avons fait plus de déplacements et les accompagnements y ont été plus dégradés et donc plus complexes et plus longs.

visites à domicile : 2 235 km effectués.

Les orientations principales vers la PASS en 2022 :

Les professionnels de santé internes à l'établissement.

Les services du conseil départemental et des différentes villes du territoire.

La mission locale jeune de Mortagne.

Structure d'hébergement Ysos (personnes réfugiées d'Ukraine)

Les motifs de recours :

L'accès aux soins et l'accès aux droits de santé.

Les conduites addictives.

. **15** consultations médicales pour une file active de 6 patients avec pour problématiques principales repérées les conduites addictives, la dermatologie, les pathologies cardio-vasculaires. Les soins les plus prescrits ont été les traitements (dont la grande majorité est délivré par la pharmacie du CH) et les bilans sanguins. Le suivi médical est souvent inférieur à 3 mois, une réorientation vers le médecin généraliste de ville ou les dispositifs tels que le Médicobus et les CTS se mettant en place dès que possible.

. **122** consultations infirmières pour une file active de 54 patients avec un suivi moyen de 1 à 6 mois. Les soins réalisés ont été les délivrances de traitements, les bilans sanguins, les évaluations sanitaires et la coordination de soins.

. Entretiens sociaux : **272** entretiens sociaux ont été réalisés auprès de 74 personnes. L'écart entre ce nombre et la file active du service (43 personnes) s'explique, entre autre, par l'activité exclusivement sanitaire auprès de Migrants Ukrainiens sur notre territoire.

Les motifs de sollicitation du service social concernaient la reconnaissance des droits en matière de santé et des aides financières. La baisse de demande concernant les aides administratives peuvent s'expliquer par le travail effectué par les professionnels des Maisons France Service, notamment pour le renouvellement des Complémentaires Santé Solidaire non complexes.

Les chiffres viennent montrer une montée de situations complexes et longues avec une baisse

de situations résolues en moins d'1 mois et une hausse de celles pour lesquelles nous avons soutenues les personnes pendant plus de 6 mois. Nous supposons une corrélation avec le contexte post covid et la dégradation du contexte social que connaît le pays.

Bilan financier 2022 :

Le bilan est équilibré avec un total des charges annuelles qui s'élève à 86 684,32 euros et un produit de 81 016,00 euros.

Les évolutions et projets :

En cours actuellement (2023) :

- ▶ Poursuite du développement du « aller vers » les patients (permanences, VAD, sollicitations d'espaces tiers,.....)
- ▶ Poursuivre la réflexion autour du problème de mobilité sur le territoire
- ▶ Mettre à jour les documents de service.

Exemple : Création d'un document à destination des partenaires externes permettant la clarté de la prise en charge financière PASS (délivrances officine de ville, examens complémentaires et/ou consultations médicales et para-médicales non réalisables sur l'établissement).

[Ce nouveau document a fait émerger différents questionnements lors du copil :

**Comment les partenaires « reçoivent » cela ?* Réponse de l'équipe : Ce document a été créé afin de répondre à une demande régulière de leur part de rendre plus « officielle » et lisible cette PeC financière par la PASS.

**Quelle partie du coût total la PASS s'engage à prendre pour un public qui dispose la plupart du temps de droits de base à la sécurité sociale ?* Réponse de la PASS : Cette question revient régulièrement dans notre pratique. Nous souhaiterions pouvoir permettre aux personnes accompagnées de mobiliser et valoriser leur acquis dès lors que leurs droits de base sont ouverts et ainsi leur permettre d'être moins dépendant du dispositif. Aussi, cela aurait un impact positif non négligeable sur le budget de la PASS.

Après discussion collective et l'éclairage de Mme TRANCHANT, cela est possible et souhaitable.

Conclusion : Un travail interne va s'opérer afin de permettre cela.

**Comment « sécuriser » l'outil ?* Réponse de l'équipe : Le document est préconçu avec des mentions à compléter : Dates, actes, qui permettent d'identifier clairement l'engagement de la PASS.

**La pratique du tiers payant se fait-elle de façon aisée et répandue par les professionnels de santé libéraux du territoire d'intervention de la PASS ?* Réponses des partenaires présents : pas de difficultés particulières signalées.

- ▶ Communiquer sur le dispositif PASS et transmettre de l'information sur la précarité auprès des professionnels.

Exemples :

Intervention auprès de l'équipe des Urgences *en intra*. Présentations auprès de groupes de professionnels de santé. Rencontre avec des professionnels de Maisons France Service *en extra*.

- ▶ Répondre à la demande des partenaires de permettre une meilleure coordination des acteurs du territoire afin de fluidifier le parcours santé du public.

La prochaine rencontre « santé/précarité » sera à nouveau organisée par la PASS de Mortagne au Perche vers janvier/février 2024 et aura pour objet « Comment mieux travailler ensemble ? »

➔ Proposition initiale de date : le jeudi 18 janvier de 9h30 à 12h00

→ **DATE RETENUE : Le jeudi 1^{er} février 2024 à 14h30**

A venir (2024) :

- ▶ Développer le aller vers le public « invisible » et/ou en grande précarité.
- ▶ Permanence sur Longny au Perche les jeudis semaines impaires de 14h30 à 15h30.
- ▶ Participer à des actions d'éducation à la santé, de prévention et de dépistage adapté aux personnes accompagnées et en collaboration avec les partenaires du territoire.

Les attentes du dispositif / les échanges :

*Le DMP et le suivi sur espace santé : le médecin du service de la PASS n'a pas accès au DMP. Les patients suivis par la PASS auraient besoin d'être accompagnés dans cette démarche d'ouverture du DMP sur le site Mon espace santé d'Ameli ?

*Les carnets de vaccinations et le rattrapage vaccinal : le centre de vaccination La Miséricorde de Caen propose des actions gratuites ponctuelles sur le site du Centre Hospitalier de Mortagne au Perche en partenariat avec la PASS à destination des personnes en situation de précarité sociale et/ou en difficultés d'accès aux soins. Une première date programmée le 26 octobre 2023 a été annulée faute d'inscrits. Les professionnels de la PASS souhaitent sensibiliser les partenaires à l'orientation de leurs publics pour les prochaines actions prévues (communication par la PASS en amont).

Mr Lelandais nous rappelle que des vaccinations sont proposées à présent en pharmacie et accessibles sans ordonnance permettant une offre de proximité. Les dépassements d'honoraires du patient suivi par la PASS pourraient relever d'une prise en charge financière PASS.

Mme Primet nous fait part d'un tableau de vaccination qu'elle propose de partager avec les professionnels présents (CF pièce jointe CR).

*Les orientations pour des suivis psychiatriques :

Mme Le Royer nous interroge sur les orientations vers les suivis psychiatriques en lien avec notamment les problèmes de mobilité sur le territoire.

La PASS oriente les patients vers le CMP. A noter le déménagement récent des locaux du CMP. L'EMPP d'Alençon devrait intervenir prochainement sur le territoire de Mortagne (2024 ?).

Mme Jardin nous rappelle que certains psychologues de ville offrent 8 séances financées par la CPAM = à hauteur de 60 % et 40 % par la mutuelle ou tiers payant, sur ordonnance du médecin traitant ; c'est le dispositif « Mon soutien psy ».

Il existe des dispositifs sur les territoire comme le transport à la demande (CDC) pour lever le frein de la mobilité.

*Le bilan UC-IRSA présenté par Dr Leménager

C'est un organisme de la CPAM, qui propose des rendez-vous prévention en santé assurés par un médecin et un(e) infirmier(e) avec un focus sur les publics précaires. Ce rendez-vous consiste en un premier bilan de santé avec prise de sang, tests de dépistage, audition, souffle, poids, tension artérielle, rattrapage vaccinal, ECG,... La personne est ensuite ré-orientée vers un médecin généraliste pour ordonnances et suivis.

Il serait souhaitable de développer le partenariat UC-IRSA/ PASS, une rencontre entre les deux équipes est déjà prévue.

*retours des partenaires :

- ▶ CPAM : conventionnement avec la PASS, partenariat qui fonctionne bien, « rattrapages » de situations qui pourraient évoluer défavorablement.

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">▶ Ysos : très bon partenariat, missions d'Ysos bien définies et identifiées par la PASS, toutes les orientations sont pertinentes.▶ Mission Locale : partenariat ancien, qui fonctionne bien. |
|--|--|

L'équipe de la PASS remercie tous les partenaires qui se sont mobilisés pour ce quatrième COPIL.